

# déchets acceptés

## Ce qui est bon pour mon composteur :

### Dans mes déchets de cuisine :

- épluchures de légumes ou de fruits
- restes de fruits et légumes
- fruits et légumes abîmés
- marcs de café avec filtres
- sachets de thé ou d'infusion
- coquilles d'oeufs broyées
- éventuellement restes de repas (avec modération)
- coques de noix, noisettes

### Dans mes déchets de jardin

- tontes de gazon préalablement séchées \*
- résidus de récolte du potager (sans terre)
- fleurs fanées, feuilles mortes\*
- tailles de haies et branchages coupés en morceaux inférieurs à 3 cm de diamètre et à 10 cm de long
- mauvaises herbes non montées en graines (et sans terre)
- paille et foin sec

### Dans mes déchets ménagers non alimentaires :

- bouquets de fleurs fanées
- sciure et copeaux de bois non traité, non verni, non peint
- cendres de bois totalement refroidies\*
- serviettes en papier, mouchoirs en papier et essuie-tout blanc, non imprimé
- litières végétales (paille des petits animaux de compagnie herbivores ou granivores)

\* en petite quantité



[www.sicovad.fr](http://www.sicovad.fr)

03 29 31 33 75

[www.facebook.com/sicovad](https://www.facebook.com/sicovad)

# déchets refusés

**Ce qui n'est pas bon pour mon composteur :**

## Dans mes déchets de cuisine :

- pelures d'agrumes en grande quantité (trop acides)
- restes de repas d'origine animale
- produits laitiers
- huiles et corps gras de toutes sortes
- noyaux, trognons de choux
- coquillages

## Dans mes déchets de jardin

- feuilles de lauriers, de lierre et branches de thuyas (sauf si broyées et en petite quantité)
- feuilles de platanes et de résineux
- mauvaises herbes montées en graines
- déchets de jardin traités chimiquement
- déchets végétaux trop grossiers supérieurs à 3 cm de diamètre et à 10 cm de long
- terre, graviers, sable et cailloux

## Dans mes déchets ménagers non alimentaires :

- litières et excréments de chats ou de chiens
- cartons imprimés, tissus
- cheveux, poussières d'aspirateur, balayures
- produits chimiques
- gravats, plâtre
- cigarettes
- charbon de barbecue
- déchets médicaux (pansements, cotons souillés, etc.)



[www.sicovad.fr](http://www.sicovad.fr)

03 29 31 33 75

[www.facebook.com/sicovad](http://www.facebook.com/sicovad)